

**SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 9 ET 10 OCTOBRE 2023**

**Point 9 de l'ordre du jour**

**Transmission du postulat déposé par M. Léo Jacquat,  
au nom du groupe Les Vert·e·s, demandant d'étudier la possibilité  
d'introduire une tarification progressive de l'eau et l'électricité**

Lors de la séance du 22 mai 2023, M. Léo Jacquat a déposé le postulat cité en titre dont le texte de la présentation au Conseil général est reproduit au verso.

Le postulat a été transmis au Bureau du Conseil général pour examen conformément à l'art. 98 du règlement du Conseil général. Lors de sa séance du 11 septembre 2023, ledit Bureau l'a déclaré recevable.

**Le Bureau du Conseil général soumet au vote du Législatif communal la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Léo Jacquat, au nom du groupe Les Vert·e·s, demandant d'étudier la possibilité d'introduire une tarification progressive de l'eau et l'électricité**

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL  
DE LA VILLE DE BULLE**

**La Présidente**

**La Secrétaire**

**Thérèse Anatrà-Luchinger**

**Nicole Jacqueroud**

## **Postulat demandant d'étudier la possibilité d'introduire une tarification progressive de l'eau et l'électricité**

*« Les ménages subissent actuellement de plein fouet la flambée des prix qui frappe l'ensemble de la population. Malheureusement, cette hausse affecte davantage les ménages modestes que les ménages aisés (<https://www.rts.ch/info/economie/13364963-etudiants-ou-menages-precaires-linflation-frappe-durement-certaines-categories-de-population.html>), car leur budget est davantage contraint par les dépenses liées à la consommation.*

*Dans une perspective à la fois environnementale et de justice sociale, il est impératif d'apporter un soutien concret à nos citoyens et citoyennes les plus modestes, et à long terme. C'est pourquoi, nous souhaitons demander à la Commune de mettre en place une tarification progressive pour l'eau et l'électricité destinée aux ménages.*

*Le concept de cette tarification serait similaire à celui des impôts : les ménages qui consomment le moins d'eau et d'électricité par personne seraient récompensés par un prix de consommation extrêmement bas. En revanche, les ménages consommant de grandes quantités paieraient progressivement plus cher, ce qui les inciteraient plus fortement à effectuer des investissements pour réduire leur consommation et à adopter des comportements plus sobres.*

*Ce modèle, recommandé par les Nations Unies (<https://www.ctc-n.org/technologies/progressive-water-pricing>), repose sur une évaluation précise de la consommation pour chaque ménage, les compteurs étant en train d'être mis en place pour l'eau à Bulle. Nous pensons donc qu'il est grand temps que la Commune propose ce système de tarification en tirant parti de sa participation majoritaire au sein de GESA. Il est important de souligner que ce modèle devrait épargner les entreprises, qui continueraient de bénéficier d'une tarification linéaire, puisque les usages peuvent varier fortement suivant le secteur.*

*En adoptant une tarification progressive pour l'eau et l'électricité, la commune de Bulle démontrerait son engagement en faveur de l'équité sociale, de la préservation de l'environnement et de la promotion de comportements économes. Il s'agit là d'une mesure essentielle pour soulager les ménages modestes et les inciter à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement, conformément aux objectifs de développement durable. »*